

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pouvez donc payer moins. Vous pouvez obtenir de votre conseil ou de votre distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	1,68 % de l'actif net

Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

Le pourcentage des frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en **décembre 2021**.

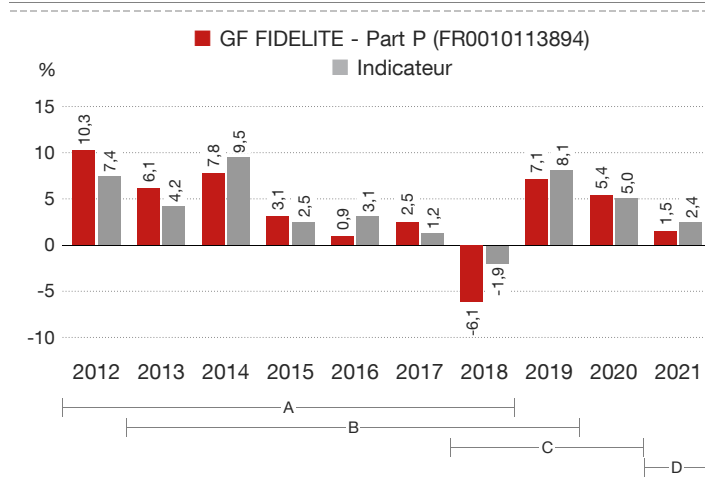
Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur les frais, dans la rubrique Frais et Commissions du prospectus qui est disponible auprès de la société de gestion : Generali Investments Partners S.p.A. Società di gestione del risparmio - Succursale Paris 2, rue Pillet-Will - 75309 PARIS CEDEX 9 - e-mail : gie-admin-web@generali-invest.com.

Performances passées



Les performances présentées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

GF FIDELITE - Part P a été créé en 2004.

Les performances ont été calculées en EUR.

La performance de l'OPCVM est calculée dividendes/coupons nets réinvestis. En revanche, celle de l'indice de référence ne tient pas compte des éléments de revenus distribués jusqu'au 1er février 2013.

- L'indicateur de référence a été modifié le 20 juin 2008 : L'indice composite 35 % Eonia 25 % JPM Emu All Maturity 25 % JPM Global Government Bond 15 % MSCI World a été remplacé par l'indice composite 35 % Eonia 50 % JPM Emu All Maturity 15 % MSCI World.
- Les indices sont calculés dividendes/coupons nets réinvestis depuis le 1er février 2013.
- L'indicateur de référence a été modifié le 30 janvier 2018 : l'indice composite 35 % Eonia 50 % JPM Emu All Maturity 15 % MSCI World a été remplacé par l'indice composite 30 % Eonia, 50 % JPM Emu All, 20 % MSCI World couvert en EUR.
- L'indicateur de référence a été modifié le 10 février 2021 : l'indice composite 30 % Eonia (coupons nets réinvestis - en euro), 50 % JPM Emu All (coupons nets réinvestis - en euro), 20 % MSCI World (dividendes nets réinvestis - couverts en euro) a été remplacé par l'indice composite 30 % €STR (coupons nets réinvestis - en euro), 50 % JPM EMU All (coupons nets réinvestis - en euro), 20 % MSCI World (dividendes nets réinvestis - couverts en euro).

Informations pratiques

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services.

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM : De plus amples informations sur l'OPCVM, copie de son prospectus, de son dernier rapport annuel et de tout document semestriel ultérieur, rédigés en français, et les modalités de souscription et rachat, sont disponibles gratuitement auprès de la succursale de la société de gestion : Generali Investments Partners S.p.A. Società di gestione del risparmio - Succursale Paris 2, rue Pillet-Will - 75309 PARIS CEDEX 9 - 01.58.38.18.00 - e-mail : gie-admin-web@generali-invest.com.

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : La valeur liquidative est tenue à disposition auprès de la société de gestion ou sur le site www.generali-invest.com.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts ou d'actions de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Les porteurs de parts du Fonds sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière.

Informations sur la politique de rémunération en vigueur au sein de la société de gestion : Des informations sur la politique de rémunération, applicable durant le dernier exercice comptable, sont disponibles sur <http://www.generali-invest.com/content/Home/Legal-info.aspx?lang=fr-FR> et un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement sur demande auprès de la société de gestion : Generali Investments Partners S.p.A. Società di gestione del risparmio - 2, rue Pillet-Will - 75309 Paris Cedex 9.

La responsabilité de Generali Investments Partners S.p.A. Società di gestione del risparmio ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

Generali Investments Partners S.p.A. Società di gestione del risparmio est agréée en Italie et réglementée par la Banca d'Italia.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10 février 2022.